



Bulletin Municipal

Commune de TRIORS

avril 2012

n° 87

EDITORIAL

Chers concitoyens,

Je voudrais d'abord évoquer la mémoire de Mr René Astier Conseiller Municipal dès 1959 et Maire entre 1969 et 1983, décédé le 24 janvier 2012 et lui rendre hommage pour son engagement pendant cette période au service de la commune. C'est sous son mandat que la commune s'est ouverte de façon raisonnable à la construction de nouvelles habitations ; ainsi les quartiers "La Berlodiaire" et "La Petite Garenne" ont vu sortir de terre les premières maisons dans les années "70", suivies ensuite par beaucoup d'autres. La commune a accueilli pendant cette période de l'ordre d'une centaine d'habitants. C'est aussi à cette époque que les chemins communaux ont fait l'objet de travaux importants pour s'adapter à la modernité. Mr René Astier laissera l'image d'un homme pondéré dans ses décisions, soucieux de l'intérêt général.

Tous les ans de Janvier à Avril, l'équipe municipale déroule la procédure budgétaire ; à savoir : l'analyse de la situation des comptes de la commune à la fin de l'année passée, la revue des investissements en cours, puis l'élaboration et le vote du budget de l'année. Un débat d'orientation budgétaire pour 2012 a été tenu lors du Conseil Municipal du 13 Mars et les différents budgets 2012 (Général, Assainissement et CCAS) ont été présentés et votés le 2 Avril 2012. Pour 2012, les postes du budget général qui évoluent le plus concernent les frais liés au personnel et aux écoles (primaire et maternelle). En investissement les dépenses prévues, concernent toujours la voirie, le raccordement postal qui devrait être effectif à l'été et des travaux à l'école primaire. La poursuite du projet de rénovation de la salle polyvalente dépendra des subventions attribuées ; à noter que l'Etat nous alloue pour ce projet une subvention de 112 500 € ; c'est une bonne nouvelle. Pour assurer le financement de ces dépenses et maintenir l'équilibre du budget général, une augmentation de 4% des taux des impôts locaux a été proposée et votée. Une synthèse chiffrée et commentée des comptes administratifs 2011 et des budgets 2012 figure dans le compte-rendu du conseil municipal du 2 Avril 2012.

Le Maire

G. LABRIET

Comptes rendu de conseils municipaux

Compte-rendu du 25 octobre 2011 : Absent excusé : Jean-Pierre COTTE

Délibérations

- Projet d'une unité de méthanisation sur Bourg-de-Péage : SIPER. Le Maire rappelle le projet. Un débat s'ensuit : 6 pour et 2 abstentions.

- Réhabilitation de la salle polyvalente : le contrôle technique est confié à VÉRITAS (3 650 € HT) et la coordination SPS à la société ACOORD (1 242 € HT). Acceptée à l'unanimité.

- Classement des voiries privées dans la voirie communale :

Côté Jardin : 120 m de long

SDH : 190 m de long, sur le pourtour de la place de l'Europe.

Ces longueurs viendront abonder la quantité prise en compte pour le FDAC (subventions départementales pour l'entretien des voies communales)

Compte rendu de conseils municipaux

Compte-rendu du 28.11.2011 Tous présents

Délibérations :

- Taxe d'aménagement et exonérations possibles : cette nouvelle taxe vient en remplacement de la TLE (Taxe Locale d'Équipement perçue sur toute nouvelle construction) à partir de mars 2012. Le Maire explique le nouveau mode de calcul de la part communale. Le département a déjà fixé sa part à 1.8 %. L'évolution est différente selon la surface des bâtiments. Il est possible d'accorder une exonération pour les logements sociaux. Après débat, le taux adopté pour la taxe d'aménagement est de 5 % et un dégrèvement est accordé, en partie (moitié), pour les logements sociaux. Acceptée à l'unanimité.
- Nomination d'un adjoint en remplacement de Jacques DELEIGNE à compter du 1er décembre 2011. Le Maire propose Jean-Pierre COTTE. Aucun autre candidat ne se présente. Jean-Pierre COTTE est élu à l'unanimité dès le 1er tour.
- Le Maire rappelle les besoins exprimés par la directrice, Mme RIFFAUD, à savoir une présence plus importante de Cécile COSTECHAREYRE auprès des plus petits (Cécile passerait de 18 à 24 H/semaine pour l'école). Il précise que la modification n'interviendrait que jusqu'au 5 juillet 2012. Le coût supplémentaire serait d'environ 2 000 €. Un point sera fait à la fin du 1er trimestre 2012 pour évaluer si le supplément d'heures est nécessaire pour le 2ème. Lors du budget 2012, les demandes de l'école et du Sou des Écoles concernant les projets spécifiques, seront évaluées en tenant compte de ce complément d'heures. La demande de 6 heures supplémentaires est adoptée par : 6 voix pour et 3 voix se sont exprimées pour un supplément de seulement 3 heures

Compte-rendu du 28 12 2011 Absent excusé : Guy LEYDIER

Délibérations:

- Frais d'entretien de la station d'épuration : le Maire expose le contexte. Dans la perspective d'une prise de compétences "assainissement collectif" par l'Agglomération possible dès 2013, on fait le constat que les frais d'entretien imputés sont très en deçà des frais réels, alors que le nombre d'usagers est proche du maximum possible ; le budget devrait être alors autonome. Triors est une des communes de l'Agglomération qui pratique les tarifs les plus bas. Si aucune mise à niveau n'est réalisée rapidement, la commune devra payer une soulte importante lors du transfert et les tarifs devront augmenter très brutalement. Après étude d'André Lambert validée avec le trésorier, les frais supportés par le budget général concernant le budget de l'assainissement sont évalués à 5 000 € par an. Le maire propose de régulariser pour les années 2009, 2010 et 2011 soient 15 000 €. Délibération adoptée à l'unanimité.
- Demandes de subventions pour la rénovation de la salle polyvalente, des demandes de subventions seront déposées auprès : de la Préfecture (DETR), du Conseil Général (dotation patrimoine) et auprès de notre députée dans le cadre de la réserve parlementaire. Début des travaux prévus pour 2013. Délibération adoptée à l'unanimité.
- Raccordement postal : Présentation des dernières modifications par André LAMBERT. La dénomination complète des voies est adoptée à l'unanimité.

Compte-rendu des 27 01 2012 Tous présents

Le Maire propose une minute de silence en hommage à René ASTIER, qui vient de décéder Il a été Conseiller Municipal de 1959 à 1969 puis Maire de la commune de 1969 à 1983.

Délibérations :

- Renouvellement de la convention avec le SATESE (service départemental qui assure le suivi technique de la station d'épuration) pour 320 € au lieu de 120 € car il y a une hausse du tarif et un accroissement du nombre d'habitants dans la commune.
- Changement de prestataire de gaz car le fournisseur actuel est plus cher que celui qui est désormais choisi: la société Butagaz.
- La Prestation de M. MERLE, architecte, pour la réalisation de l'APS (avant-projet sommaire) pour l'aménagement de la salle des fêtes est de 10 880.35 €.

Les délibérations sont adoptées à l'unanimité

Compte-rendu du 13.03 2012 Tous présents

Délibérations :

- Le Conseil municipal accepte le périmètre du futur SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux). Programme co-piloté par la préfecture et les élus.
- Détermination du taux de promotion pour les avancements de grades pour les employés municipaux.

Les délibérations sont adoptées à l'unanimité.

Compte-rendu du 02.04 2012 Tous présents

Délibérations :

- Nomination d'un référent pour le comité d'animation "ligne de covoiturage" de la CAPR. Jean-Pierre COTTE et Guy LEYDIER suivront ce comité.

- Reversement de 5000 € du budget d'assainissement au budget général, selon décision du Conseil du 28 décembre 2011. Cette opération a pour but d'affecter le coût réel du service au budget d'assainissement.

Ces 2 délibérations sont adoptées à l'unanimité.

Compte rendu sur L'Urbanisme

Déclarations Préalables déposées pour :

M. LAMBERT (un abri bois).

.M. HATOT (four à pain)

M. AVARON (abri de jardin)

M. LEYDIER (réfection d'une toiture).

M. KRSTIC (abri de jardin)

M. ROZAND (transformation garage en chambre).

Permis de construire déposés pour :

ROUSSET (réfection d'un hangar)

M. LEYDI (création d'une terrasse avec un garage en-dessous)

M. BOSSAN (réfection d'un poulailler après incendie)

Une demande de permis de construire a été faite par M. MERLE, architecte, pour l'aménagement de la salle des fêtes. Après avoir été examinés, les dossiers sont transmis à la DDT.

Projet de travaux à l'IME dans les locaux du CAT. L'IME a des problèmes de mises aux normes des locaux en plus de la réfection d'une toiture. Le projet d'un local spécifique pour les adolescents, souhaité par la CAPR, est repoussé d'autant. Le Maire reste en contact avec les responsables de l'IME.

Une nouvelle circulaire ministérielle modifie le calcul des surfaces. Si besoin, se renseigner en Mairie.

Voirie, eaux pluviales, assainissement

Des travaux sur la voirie pour canaliser l'eau du chemin des Beugnets.

Le chemin, objet d'une cession gratuite par la Monastère, a été borné. M. DENIS est aussi concerné et accepte le principe de la cession gratuite.

Le dos d'âne du chemin de la Garenne doit être réaménagé par l'entreprise CHEVAL.

Travaux de voirie pour 2012 : La consultation des entreprises en cours.

Le Maire, André LAMBERT et Michel BOSSAN ont contrôlé le réseau d'égouts : pas d'entrée d'eaux parasites dans le centre du village. Restent à vérifier, le lotissement Levant Planchatel et les raccordements le long de la départementale. Le CAT ne paraît pas concerné ni les bâtiments communaux.

Un devis est attendu pour installer une vanne à la station d'épuration pour mieux répartir les flux vers les champs d'épandage.

André LAMBERT dresse un premier tableau pour le compte assainissement et le Maire présente les avancées sur la nouvelle compétence assainissement et les études sur les eaux pluviales. Les études sont toujours en cours sur l'assainissement et les eaux pluviales pour une éventuelle prise de compétence par la CAPR.

Suivi des travaux

- Éclairage Public : la commission de la Communauté d'Agglomération a validé l'éclairage du clocher de l'église. Ces travaux (3 500 €) sont prévus pour 2012.

- Deux rampes ont été installées pour un accès plus facile à la salle de réunions des Associations.

École

Demande du Sou des École d'utiliser le terrain de boules pour les récréations. La directrice n'en voit pas le besoin. Le Maire souhaite conserver le terrain de boules. La demande est refusée.

La chaudière a été changée. Une étude est en cours pour résoudre le problème de chauffage dans la classe des grands.

Actualités

École primaire : l'effectif est de 40 enfants : (19 + 21). Le point est fait sur les travaux en cours ou demandés.

Élections des délégués de parents en octobre 2011 pour l'année scolaire :

28 votants sur 63 parents. Sont élus : Raymond BONNET Président – Vladan KRSTIC Vice-Président – Gaëlle DUC-TÊTU Trésorière et Muriel CAILLET Secrétaire.

Paiement des cours d'anglais par le Sou des Écoles et versement de la subvention correspondante prévue au budget de la commune.

Nomination des chemins et raccordement postal

André LAMBERT a rencontré les propriétaires de chemins privés qui seront nommés (10 chemins). Il n'y a eu aucun refus. Le recensement des boîtes aux lettres existantes a été fait par les conseillers. Par ailleurs, fin mai ou début juin 2012, ils passeront pour vous distribuer vos plaques et vos certificats d'adressage postal.

Panneaux d'appellation des chemins : le conseil examine quatre devis. Celui de l'entreprise Rochemail est retenu (7 852 €). Les poteaux ont été livrés et fixés.

La couleur des plaques des chemins a été définie et acceptée par la majorité du Conseil Municipal : verte sur fond ivoire avec le logo de Triors. La commande a été passée.

SIVOS École Maternelle Intercommunale :

Sur le nouveau bâtiment, quelques travaux restent à exécuter (pénalités de retard en jeu). Chauffage : contrat d'entretien avec ÉCOTHERM pour la nouvelle installation. Augmentation des heures d'entretien des locaux. Refus d'une nouvelle dérogation (de Montmiral, mitoyen de Parnans).

L'effectif est de 81 élèves (18 pour Triors). Le règlement intérieur a été adopté par les délégués du SIVOS. Un projet pédagogique est élaboré sur le thème du jardinage. Le salon du livre a été reconduit pour 2012, ce fut encore un succès ! La participation de Triors sera de 28 182 € pour 2012.

Communauté d'Agglo du Pays de Romans

1) Petite enfance dans le Pays de Romans : étude réalisée suite au transfert de compétences. 0/3 ans : le taux de fréquentation des structures est élevé. Le nord de Romans n'est pas assez couvert : il n'y a que des assistantes maternelles dans ce vaste secteur.

Pour les 3/6 ans : il s'avère difficile de recruter des salariés.

Dans les multi accueils, les horaires devraient être mieux adaptés.

Un Relais d'Assistants Maternelles est à développer sur le secteur rural. Les formations sont à poursuivre. 300 assistantes maternelles sont actuellement en activité. D'autre part, un projet de crèche d'entreprises est à l'étude.

Une réflexion sur le transfert d'une partie de la taxe sur le foncier bâti des nouvelles zones économiques à la CAPR a eu lieu. Cette mesure a été adoptée en mars 2012.

2) Contrat rivière : J.D. ABEL a confirmé au Maire qu'il y aurait bien un axe de travail sur les eaux pluviales et de ruissellement.

3) Anim'2 Prox : un bilan de l'année 2011 a été dressé. Il est regrettable que peu de jeunes de Triors participent à ces activités. À partir de 2012, ce service s'étend à d'autres communes de la Communauté d'Agglomération. On peut en espérer un meilleur fonctionnement. Les délégués ont été renouvelés : il s'agit de Agnès BONNET, André LAMBERT (plus Guy LEYDIER si besoin). - mise en route du service commun Anim'2 Prox qui permettra aux adolescents de 19 communes de la Communauté de participer aux animations organisées. Les programmes sont variés. Se renseigner en mairie pour les jeunes entre 12 et 18 ans.

4) Un Schéma directeur de covoiturage 26/07 et des pistes cyclables est en cours d'élaboration.

Formation à l'informatique assurée par la Communauté d'Agglomération du Pays de Romans : 11 personnes de Triors en ont bénéficié.

L'opération actuelle "rénovation façades" assurée par le CALD et la CAPR se termine et ne sera pas renouvelée.

Infos diverses

La réunion annuelle avec la gendarmerie et le procureur de la république a eu lieu et chacun réaffirme l'intention de mieux communiquer avec les communes.

André LAMBERT fait part du plan de gestion du Monastère pour leur forêt (52 ha à Triors) allant de 2012 à 2026.

Le délégué de la sécurité routière, Alain COUSTAURY, sera invité en Préfecture pour définir un plan d'action.

Nouvelles technologies : la Préfecture accepte les délibérations par voie électronique sauf pour quelques cas (budget...).

CCAS : Le repas de fin d'année offert pour les anciens s'est déroulé dans une bonne ambiance. Nous regrettons que les enfants de l'école n'aient pas pu venir animer cet après-midi permettant une relation intergénérationnelle plus grande. 13 colis ont été distribués pour ceux qui ne pouvaient pas se déplacer.

Le samedi 10 mars, la vente des fleurs, pour l'ADMR, a rapporté la somme de 547 €. Un grand merci pour les bénévoles qui ont participé à la vente.

Rovaltain : le développement du site a nécessité l'ouverture d'une nouvelle zone à l'Est de la gare TGV.

Syndicat des Eaux de l'Herbasse : vote du budget 2012. Les comptes de 2011 font apparaître un large excédent.

Prochaine réunion du Conseil Municipal le vendredi 4 mai à 20 H 30

Rappel : les réunions du Conseil municipal sont publiques. Tous les citoyens peuvent y assister quand ils le souhaitent.

[Vote du budget lors de la réunion du Conseil Municipal du 2 avril 2012](#)

COMMENTAIRES RELATIFS AU BUDGET 2012

C'est l'occasion de rappeler le contexte et les orientations retenues cette année pour l'élaboration des budgets.

En 2011 des dépenses d'investissements importantes ont été consacrées aux voiries en particulier sur le chemin des Combes (bande roulement, eaux pluviales, enfouissements de lignes) et à l'assainissement collectif (remise en état des filtres de la station d'épuration) ; travaux en partie subventionnés par le Conseil Général. On doit aussi rappeler l'ouverture de la nouvelle école maternelle intercommunale E.J. Lapassat au financement de laquelle Triors participe avec Chatillon St Jean et Parnans et le lancement du projet de rénovation de la salle polyvalente (APS et demande de permis de construire en cours d'instruction).

La commune a clôturé l'exercice 2011 en dégagant un excédent global de l'ordre de 16 500 € pour le budget général. Pour le budget Assainissement par contre, recettes et dépenses d'exploitation s'équilibrent juste, sans dégager d'excédent pour assurer la maintenance des installations et l'investissement.

Pour 2012, les postes du budget général qui évoluent le plus concernent les frais liés au personnel et aux écoles (primaire et maternelle). En investissement les dépenses prévues, concernent toujours la voirie, le raccordement postal qui devrait être effectif à l'été et des travaux à l'école primaire. La poursuite du projet de rénovation de la salle polyvalente dépendra des subventions attribuées ; à noter que l'état nous alloue pour ce projet une subvention de 112 500 € ; c'est une bonne nouvelle.

Pour assurer le financement de ces dépenses et maintenir l'équilibre du budget général, une augmentation de 4% des taux des impôts locaux a été proposée et votée.

Concernant le budget Assainissement collectif, plus de 300 usagers sont raccordés aujourd'hui à l'installation prévue initialement pour supporter 300/350 équivalents habitants. La règle est que ce budget doit alors s'équilibrer. C'est notre objectif à moyen terme. Dans cette perspective, pour 2012, les évolutions retenues des parts fixes et variables de la taxe d'assainissement se traduiront par une augmentation moyenne de la facture assainissement par foyer, de l'ordre d'une vingtaine d'euros.

Le budget du CCAS se limite au coût du repas annuel offert par la commune et à sa subvention.

Les comptes administratifs 2011 sont acceptés à l'unanimité.

Budgets 2012 :

Discussion et vote sur les services municipaux, les taux des impôts locaux et les subventions.

Augmentation du prix de la cantine : + 4% Augmentation de l'heure de garderie : + 2%

Vote des taux pour les impôts locaux: + 4% (5 voix pour 4% et 4 voix pour 5%)

Indemnités des élus : augmentation de l'indemnité du maire et des adjoints. En ce qui concerne le maire, cette indemnité n'est portée qu'à 64 % du taux maximum autorisé par la loi.

CCAS 2012 : - Fonctionnement : Dépenses : 2 039 € Recettes : 2 039 €

Pour 2012, les 3 budgets sont acceptés à l'unanimité.

Conseil Municipal du 2 avril 2012 : présentation financière

Commune de Triors budget principal "Fonctionnement et investissements"					
Deux tableaux pour exprimer le résultat de fonctionnement 2011, le tableau n°1 montre une vision des coûts par fonction communale. Cette analyse prend en compte l'incorporation des coûts généraux (ex.salaires, consommables, entretien) au sein des fonctions.					
Commune de Triors budget de Fonctionnement		coût net des fonctions pour la commune	dont participation financière	Commentaires	Coût des fonctions /habitant
tableau n°1	VUE ANALYTIQUE	2 011			
Fonctions	SERVICES				
ACTION CULTURELLE	AIDES AUX ASSOCIATIONS hors TRIORS	710			
	AIDES AUX ASSOCIATIONS TRIORS	2 443			
	Gestion salle des fêtes	42	2058	participation Comité des Fêtes	
ACTION CULTURELLE	total	3 195	2058		6 €
ACTION JEUNESSE	ADOS ANIM'PROX, KALIWALI	2 154			4 €
ADMINISTRATION GENERALE	SECRETARIAT, LOGICIELS, RECEPTIONS	34 641	2147	aide	63 €
BATIMENTS COMMUNAUX	Entretien, assurances,	11 959	4880	Facturation services	22 €
ENSEIGNEMENT	ECOLE PRIMAIRE	23 594		536€ par enfant scolarisé	43 €
	SIVOS ECOLE MATERNELLE	18 406		2629€ par enfant scolarisé	33 €
ENSEIGNEMENT	total	42 000		76€ par habitant	76 €
ENTRETIEN VOIRIE	y compris déneigement	13 282			24 €
FAMILLES	CANTINE	2 502	11739	Facturation services	5 €
	GARDERIE	9 047	10118	Facturation services	16 €
	PORTAGE DES REPAS Contrat 8 communes avec ADMR	248			0 €
FAMILLES	total	11 797	21857	40€ par habitant	21 €
FINANCIER	Intérêts d'emprunts	10 247		19€ par habitant	19 €
INCENDIES-SECOURS-SECURITE	SIDS service départemental	13 840		25€ par habitant	25 €
REMUNERATION (hors personnel)	les élus+ Trésorier+assurance élus	13 099	2793	aide	24 €
SERVICE URBAIN	arpentage + travaux embellissement village	5 361			10 €
Virement au CCAS	repas communal Aînés + action sociale	1 660			3 €
Amortissements	dotation pour budget investissement	427			1 €
IMPOTS LOCAUX	payé par la commune	163			0 €
	Coût annuel	163 824	33 735		298
Coût des fonctions + Participations = Réalisé budget 2011 (tableau n°2)		197 559		nombre habitants 2011 réf	550 h

Commune de Triors budget de Fonctionnement		RECETTES 2011	
UTILISATION DOMAINE COMMUNAL	EDF et Telecom	787	
IMPOTS LOCAUX	Recette	135 429	augmentation des taux de 3,5%
Transfert entre budgets (ccas, assainissement, amortissemnts)		15 000	
DOTATIONS	ETAT, CG, Communauté d'Agglomération	81 250	R 266201€
Participations vu Tableau n°1	facturation Services et aides diverses	33 735	D 197559€
	TOTAL annuel	266 201	Excédent 68242€

Commune de Triors budget de Fonctionnement				
tableau N°2	réalisé budget de fonctionnement	2011		
	CodeChapitre	Dépenses	Recettes	
budget de Fonctionnement, le résultat 2011 par Nature comptable, vue purement comptable.	11 Charges à caractère général	57 902		
	12 Charges de personnel y compris Archer	76 410		
	65 autres charges de gestion courante	52 574		
	66 Charges financières	10 246		
	42 Amortissements	427		
	13 Atténuation de charges		182	
	70 produits des services		18 815	
	73 impôts et taxes		148 864	
	74 dotations et participations (état, départ, CAPR)		74 802	
	75 autre produits de gestion courante		8 704	
	76 produits financiers		3	
	77 produits exceptionnels		14 831	
		RESULTAT	197 559	266 201
		Excédent positif de l'année 2011	68 641	

Investissement 2011 Réalisé	Réalisé 2011
Rembourst.emprunts place de l'Europe	12 728 €
Voirie travaux neufs (2010 et 2012)	51 364 €
Immobiliers Veritas	696 €
Aménagement village Parking, place	4 406 €
achats Matériel informatique	2 689 €
achat semoir à sel	2 870 €
projet rénovation Salle polyvalente "étude APS"	7 057 €
PLU Cahier des charges CAUE (évolution POS)	1 715 €
total investissement 2011 engagé	83 525 €
TLE (taxe locale d'équipement) urbanisme	21 735 €
FCTVA (récupération TVA sur achat d'immo)	9 181 €
Amortissements	428 €
total investissement 2011 Recettes	31 344 €
Excédent 2011 négatif	-52 181 €

Excédent global des 2 Budgets année 2011

Fonctionnement + investissement	16 461 €
---------------------------------	----------

COMPTES 2012 BUDGET PRINCIPAL voté le 2 avril

Commune de Triors budget de Fonctionnement 2012			
	CodeChapitre	Dépenses	Recettes
budget de Fonctionnement 2012 par Nature comptable, vue comptable.	11 Charges à caractère général	50 707	
	12 Charges de personnel y compris Archer	84 444	
	14 contribution négative	16 400	
	65 autres charges de gestion courante	66 349	
	66 Charges financières	9 655	
	42 Amortissements	211	
	13 Atténuation de charges		0
	70 produits des services		20 557
	73 impôts et taxes (4% d'augmtation du taux communal)		157 203
	74 dotations et participations (état, départ, CAPR)		87 478
	75 autre produits de gestion courante		10 400
	76 produits financiers		3
	77 produits exceptionnels		1 210
	GLOBAL		227 766
Excédent positif de l'année 2012		49 085	

Investissement 2012 Budget

**Subventions reçues sur budget
fonctionnement**

Rembourst.emprunts	13 252 €	
Voirie travaux neufs	24 008 €	
Immobiliers Veritas	700 €	
Réfection WC public (suite vandalisme)	1 974 €	907 €
Ecole primaire WC handicap, chaudière, conformité él	11 102 €	4 782 €
Enfouissement lignes électriques des combes	18 300 €	
projet rénovation Salle polyvalente "étude APD"	10 943 €	
Raccordement Postal	10 848 €	4 988 €
engagement voté investissement 2012	91 127 €	10 677 €
TLE (taxe locale d'équipement) urbanisme	11 252 €	
FDAC Subvention conseil général pour les routes (2010)	30 016 €	
FCTVA (récupération TVA sur achat d'immo)	5 020 €	
Amortissements	211 €	
Recettes prévues investissement 2012	46 499 €	
Excédent négatif 2012		-44 628 €
Excedent global des 2 Budgets prévu sur 2012	Fonctionnement + investissement	4 457 €

Conseil Municipal du 2 avril 2012 : présentation financière, suite

TRESORERIE BUDGET PRINCIPAL			
présentation CM du 2 avril	fonctionnement	investissement	les 2 budgets
excédent 2010	178 961	35 670	214 631
Excédent de l'année 2011	68 641	-52 181	16 461
Excédent cumulé fin 2011	247 602	-16 511	231 092
Excédent de l'année 2012 budget	49 085	-44 628	4 457
TRESORERIE fin 2012 estimée	296 687	-61 139	235 548

BUDGET ASSAINISSEMENT				
		DEPENSES	RECETTES	excédent
Excédent des 2 budget	début 2011			51 288
Fonctionnement réalisé 2011	équilibre avec coûts d'entretien budget principal	23948	23110	-838
Investissements réalisé 2011	Réhabilitation des filtres 46500€ (coût hors subvention)	54442	13710	-40 732
Excédent des 2 budget	fin 2011			9 718
Fonctionnement budget 2012		15000	20600	5 600
Investissements budget 2012	achat vanne de dérivation 3500€	11642	13790	2 148
Excédent des 2 budget	fin 2012			17 466
TARIFS appliqués	Tarif 2011	Tarif 2012	refacturé 2011	PRIX 2012
Prix de la consommation au M3 (calcul sur une moyenne de 118M3)	0,38	0,50	45	59
droit fixe	43,68	45,86	44	46
redevance due à l'agence de l'eau	0,12	0,15	14	18
Total			103	123

Équilibre avec coûts d'entretien portés par budget principal de la commune

Indicateurs financiers pour Triors

Cantine	coût de revient d'un repas	Tarif refacturé aux familles	nb de repas facturés	Ecole primaire de Triors	nb enfants (rentrée année N-1)	Coût de scolarité par enfant
2009 réalisé	4,23	3,56	2 796	2009	37	538
2010 réalisé	4,14	3,74	3 043	2010	40	562
2011 réalisé	4,44	3,81	3 211	2011	44	536
2012 budget	4,61	3,96	3 211	2012	39	627

Garderie communale	Nb enfants scolarisés	nb d'heures facturées	Coût d'une heure de garderie	Tarification aux familles suivant grille QF (CAF)			
2009 réalisé	40	3545	2,79	1,23	1,28	1,30	1,40
2010 réalisé	44	3911	3,88	1,29	1,34	1,37	1,47
2011 réalisé	39	4079	3,64	1,32	1,37	1,40	1,50
2012 budget	39	4000	3,97	1,34	1,39	1,43	1,53

Ecole maternelle intercommun	TOTAL	Châtillon	Parnans	Triors	Coût de scolarité pour Triors par enfant
2009 réalisé	73	29	24	20	1 185
2010 réalisé	71	38	23	10	2 023
2011 réalisé	71	40	24	7	2 629
2012 budget	78	39	21	18	1 593

Les subventions accordées

associations hors TRIORS	réel 2009	réel 2010	réel 2011	Budget 2012
OASIS ASSOCIATION	90	100	100	100
AERD cd historique	50	0		0
ADMR PEYRINS	270	280	280	280
ADAPEI	100	100	110	110
collège LAPASSAT(intégration 6ème)		60	120	120
Chapelle de Gillon			100	100
Joyeuse Savasse Collectif des associations (édition 2012 à Triors)				300
TOTAL	510	540	710	1010
association TRIORS				
CHASSE TRIORS	100	110	110	110
MULTIPATTES	350	110	110	110
CLUB AMITIE	100	110	170	110
PAROISSE ST JACQUES	100	110	110	110
TOTAL	650	440	500	440
FAMILLES				
portage repas à domicile ADMR		82,78	248	166
ENSEIGNEMENT				
subvention sou des écoles	160	160	160	160
projets (cours d'anglais en primaire)	750	750	750	750
TOTAL	910	910	910	910
ADOS ANIM' 2PROX			300	0
subventions	2 070	1 973	2 668	2 526

Propreté et civisme

Nous avons l'habitude de mobiliser votre attention sur les problèmes de comportement, et de civisme. Nous y revenons encore une fois !

Régulièrement, notre employé communal est obligé de nettoyer les abords des containers à ordures ménagères ou près du tri sélectif. Le temps qu'il y passe représente de l'argent pour la commune (donc nos impôts) et surtout il ne peut pas pendant ce temps réaliser des embellissements ou des aménagements qui serviraient à tous ! Merci de respecter les règles d'usage (si besoin se renseigner en mairie) et d'utiliser les déchèteries de la Communauté ou les bennes mises à votre disposition régulièrement dans l'année. Prochaine mise à disposition d'une benne le samedi 22 septembre sur le parking de la salle des fêtes.

Nous rappelons également que les chiens ne doivent pas divaguer sur le territoire de la commune et spécialement sur l'aire de jeux. Cet emplacement doit rester propre pour les enfants et n'est pas destiné aux déjections canines !

Plus grave, des gestes qui relèvent de la délinquance : les toilettes publiques sur la place ont été saccagées. Les travaux de réparation et de sécurisation sont en cours mais cela est inadmissible et plainte a été déposée à la gendarmerie. Coût des travaux : 2000 €.

Nous aimerions que chacun se sente responsable du bien commun, base d'un meilleur vivre ensemble.

Information pour tous

Avant le Conseil du mois de mars, la Présidente de l'ADMR est venue présenter les activités de cette association. Tout le monde est concerné : en effet toutes les personnes ayant un problème d'autonomie pour des raisons de santé ou accidentelle peuvent bénéficier de cette association. Elle recherche des bénévoles. Se renseigner en Mairie.

Un forain a souhaité s'installer le samedi matin. Le Conseil Municipal l'en a autorisé. Vous pouvez venir sur la Place de l'Europe (en face de la Mairie) pour acheter des légumes régionaux de saison.

Repas de la chasse :

Le samedi 12 mai à 12 heures à la salle des fêtes

Il reste encore quelques places. Vous pouvez contacter le Président Jean-Marc COINDRE ou un autre chasseur pour réserver.

Sou des Ecoles :

La prochaine animation organisée par les parents d'élèves est une brocante. Elle aura lieu le dimanche 20 mai de 8h à 18 h. Inscriptions jusqu'au 13 mai auprès de Mme CAILLET (04.75.02.35.66).

Fête des Voisins :

Le Sou des Écoles propose aux triorais de se retrouver **le vendredi 1er juin dès 19 heures** sur l'aire de jeu autour d'un barbecue géant pour donner l'occasion d'aller à la rencontre de vos voisins, de partager un moment de convivialité et de développer la solidarité de proximité. Chaque famille contribue au repas en apportant salades, viandes, quiches, pizzas, boissons... Si vous le préférez, vous pouvez fêter cet événement dans votre quartier. Renseignements complémentaires auprès du Sou des Écoles Tél. 04.75.02.35.66.

Comité des Fêtes :

L'Assemblée Générale annuelle a eu lieu le 13 avril 2012.

Le calendrier des manifestations à venir a été défini. Réservez vos dates !

Samedi 14 juillet à 12 heures Repas camarguais avec cuisses de taureau cuites à la broche.
Pour cette manifestation, des tickets seront proposés par les membres du Comité.

Ouverture de la buvette municipale du 23 au 29 juillet 2012 à la salle des fêtes, tenue, comme d'habitude, par Marie-Claire DELEIGNE.

A cette occasion, le Comité des Fêtes organise une soirée familiale le vendredi 27 juillet.

Le programme sera diffusé ultérieurement.

Samedi 15 septembre à 20h 30 : Bal Folk avec l'orchestre "Cire tes souliers"

Partagez vos vacances, devenez familles d'accueil !

Pour participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant, pour contribuer à sa socialisation et promouvoir ses capacités, et pour favoriser son autonomie accueillez cet été un enfant de 6 à 11 ans.

Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille. Pour partager la chaleur de votre foyer cet été, contactez-nous au 04.75.78.46.43

Mail : afv.260@secours-catholique.org

Secours catholique AFV, 7 rue du Parc, 26000 Valence.

Opération "Stop Pub"

Dans le cadre du programme de diminution des déchets, la Communauté d'Agglomération du Pays de Romans souhaite agir sur la réduction de la quantité de papiers jetés par habitant. Un simple autocollant "Stop Pub" apposé sur la boîte aux lettres permet d'éviter la consommation de 35 à 40 kg de papier par foyer et par an.

Cet autocollant est disponible en mairie. N'hésitez pas à venir en chercher un.

LUTTE CONTRE LE BRUIT

Nous vous rappelons qu'il existe un arrêté préfectoral n°1859 du 2 mai 1996 concernant les nuisances sonores entre voisins. Vous pouvez consulter cet arrêté en Mairie. Vous trouverez, ci-dessous, le paragraphe concernant le jardinage :

"les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, etc... ne peuvent être effectués que de 7h 00 à 20h 00 les jours ouvrables et les samedis. Ces travaux sont interdits les dimanches et jours fériés".

Cérémonie du 8 mai

La commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale se déroulera au monument aux morts le mardi 8 mai à 11 h 30. La cérémonie sera suivie d'un apéritif offert par la commune